

Stage de M1 SOAC 2019-2020

But du stage

Le but du stage est de donner à l'étudiant une opportunité d'avoir une expérience et des contacts professionnels, que ce soit dans le privé ou dans le milieu académique. Ce stage permettra aussi d'évaluer les capacités d'adaptation de l'étudiant, sa motivation et son efficacité « hors-amphi », et devrait l'aider à définir ses choix pour le M2 et au-delà. Les stages s'effectueront **en binôme**. **Seuls les stages réalisés en entreprise ou loin de Toulouse pourront s'envisager comme des stages individuels**. Dans ce dernier cas (stage dans un laboratoire de recherche, hors de Toulouse), si plusieurs étudiants du M1 SOAC réalisent leur stage dans la même structure de recherche, ils devront s'organiser en binômes comme pour un stage de recherche toulousain.

Nature du stage

Le type de stage possible est volontairement ouvert. Il peut s'effectuer dans un laboratoire de recherche ou dans l'industrie.

Durée du stage et dates

Le stage se déroulera du 1^{er} avril au 29 mai 2020. Les soutenances orales auront lieu la semaine 23.

Propositions de stage

Les propositions de stages seront mises en ligne sur le site web du M1 SOAC au fur et à mesure de leur réception.

Conventions et attestations de stage

Les conventions de stage seront faites en ligne sur le site « Paul Sab Réseau » (<https://paulsabreseau.univ-tlse3.fr/>).

En cas de problème, vous pouvez vous renseigner au Service des Stages de l'UPS (bâtiment 3R1).

Les formalités administratives du stage devront être achevées **au plus tard début mars**.

Evaluation

L'évaluation comporte trois volets : (1) l'avis de l'encadrant sur le travail de l'étudiant pendant son stage (6 points /20) ; (2) le rapport de stage écrit (7 points /20) (voir ci-dessous) ; et (3) la présentation orale (7 points /20) devant un jury constitué des responsables du module et du (des) encadrant (s) de stage.

La note de l'encadrant prendra en compte les points suivants :

- La motivation ;
- L'assiduité ;
- L'investissement des étudiants ;
- Les initiatives personnelles ;

- L'écoute ;
- La capacité d'insertion dans l'équipe de travail ;
- L'apprentissage et la mise en œuvre des méthodologies utilisées ;
- L'autonomie ;
- La compréhension par les étudiants du sujet abordé.

Le rapport et la soutenance orale serviront à souligner la capacité de l'étudiant à synthétiser plusieurs semaines de travail dans un temps et un espace limités et à répondre à des questions le concernant.

Plus concrètement, les critères d'évaluation du rapport écrit sont les suivants :

- La présentation (clarté, orthographe) ;
- La qualité des illustrations ;
- La capacité à faire comprendre la question scientifique abordée ;
- La capacité à faire comprendre les résultats obtenus ;
- La pertinence des analyses.

Les critères d'évaluation de la présentation orale sont les suivants :

- L'aisance des étudiants (regarder le jury, ne pas lire son texte...) ;
- La clarté du discours ;
- La qualité des réponses aux questions ;
- La qualité du support vidéo ;
- L'organisation du binôme.

Rapport de stage (un seul rapport par binôme)

- **Pour un stage effectué en binôme**, ce document doit comporter un **maximum de 8 pages** (de l'introduction à la conclusion).
- **Pour un stage effectué seul**, ce document doit comporter un **maximum de 6 pages** (de l'introduction à la conclusion).

Le rapport est composé en simple interligne (12 points minimum) avec une marge minimum de 2 cm. **Le nombre de pages du rapport devra être strictement respecté.** Son organisation est donnée ci-dessous à **titre indicatif** :

- Introduction - problématique.
- Méthodologie
- Résultats
- Discussion - conclusion.

Les références bibliographiques seront adjointes en annexe.

Par ailleurs, le jury doit pouvoir bien cerner le travail effectif et personnel de l'étudiant que ce dernier devra mettre en évidence.

Le rapport pourra être accompagné d'autres documents en annexe (**non évaluée**) si l'encadrant le souhaite et si le travail effectué le justifie.

Un unique exemplaire « **papier** » et le **fichier (.pdf)** correspondant seront remis aux responsables du module la semaine 22 (la date exacte sera précisée mi-mai).

Soutenance orale

La soutenance aura lieu semaine 23 (le jour et l'horaire seront transmis aux étudiants mi-mai). Le créneau sera choisi par les étudiants en concertation avec leurs encadrants.

- **Pour un stage effectué en binôme, elle durera 15 minutes** (10 minutes de présentation et 5 minutes de questions du jury).
- **Pour un stage effectué seul, elle durera 12 minutes** (8 minutes de présentation et 4 minutes de questions du jury).

Cette limitation de temps sera strictement appliquée. Un vidéoprojecteur et un PC seront disponibles pour cette présentation. La présentation **au format PDF** devra être transmise à l'adresse « m1soac@aero.obs-mip.fr » la veille de la première présentation. Pour les fichiers volumineux, vous pouvez utiliser un système de dépôt de fichiers.

L'encadrant de stage est vivement encouragé à faire partie du jury. S'il ne peut être présent, il devra transmettre aux responsables du module (voir ci-dessous) son évaluation avant la date de soutenance.

Coordonnée du responsable du module

D. Lambert
Laboratoire d'Aérodynamique, 14 av. Edouard Belin 31400 Toulouse
Tel. : 05 61 33 27 58

Email : m1soac@aero.obs-mip.fr

Fax : 05 61 33 27 90

Site web du M1 SOAC :

<https://masters.obs-mip.fr/soac/master-1/>

Sujet de stage de M1 SOAC – 2019-2020 :

Titre :

Objectifs et descriptions (quelques lignes)

Accueil

Laboratoire ou entreprise :

Nom du laboratoire ou de l'entreprise :

Adresse :

Site web :

Encadrement (nom, prénom, statut, tel., email) :